Master Droit de la santé – Parcours : Droit des industries des produits de santé

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

Ce parcours s'adresse aussi bien aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études et s'orienter vers la recherche juridique dans le domaine de la santé, et plus spécifiquement dans le domaine des industries des produits de santé, qu'à ceux qui souhaitent après leur diplôme trouver des débouchés professionnels autres.

La première année de ce parcours s'appuie sur un socle de matières juridiques fondamentales.

En deuxième année, les enseignements sont plus spécialisés et sont assurés par des universitaires (venant également d'universités étrangères) ainsi que par des professionnels du secteur. Ce parcours est ouvert à l'apprentissage en deuxième année.

Ce master est rattaché à la Graduate School Society & Health de l'Université Paris Cité. Cette Graduate School regroupe en effet les programmes de Master en sciences humaines et sociales de l'Université Paris Cité s'intéressant aux enjeux liés à la santé. Dans cette perspective, elle organise régulièrement des événements et lance des appels à candidatures afin de promouvoir une approche pluridisciplinaire pour analyser le système de santé, tout en encourageant les mobilités internationales et la formation par la recherche.

OBJECTIFS

Les objectifs du parcours « Droit des industries des produits de santé » visent à permettre aux étudiants d'acquérir toutes les connaissances scientifiques leur permettant d'appréhender le droit des produits de santé dans toutes ses composantes, qu'il s'agisse de leur encadrement juridique, des problématiques de market access, des essais cliniques, de la responsabilité, des questions de propriété industrielle, de fiscalité, de concurrence, de sécurité sanitaire….

Ce parcours permettra aux étudiants admis de développer les connaissances et compétences nécessaires pour analyser et traiter des données juridiques dans le domaine des industries des produits de santé, pour comprendre et connaître les procédures applicables et pour analyser la gestion des risques afin de traiter et anticiper tout contentieux.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation les étudiants juristes de la mention doivent avoir acquis les compétences suivantes :

- aptitude à la conception et à la rédaction de notes de synthèse et de consultations sur des thématiques de leur spécialité

- aptitude à la conception de dossiers d'actualités ou d'études thématiques

- aptitude à la rédaction de contrats dans les domaines de leurs spécialités

- aptitude au travail rapide de recherches documentaires, législatives, de doctrine et de jurisprudence

- maîtrise de l'argumentation orale et du débat juridique contradictoire

- maîtrise de l'expression en public

- aptitude à mener une négociation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 25 juin 2025

- aptitude au travail en groupe

- aptitude à mener une recherche approfondie sur des questions de droit pharmaceutique.

Programme

ORGANISATION

Le parcours spécialité « Droit et industries des produits de santé » est organisée en termes d'unités d'enseignements (UE), en quatre semestres équilibrés, deux pour chaque niveau.

En 2è année du parcours, les enseignements ont lieu chaque semaine de mi-septembre à mi-mai et sont organisés pour permettre aux étudiants en apprentissage d'être trois jours en entreprise ou cabinet et deux jours àl'université (jeudi et vendredi).

Pendant la deuxième année de master, les étudiants sont pour la quasi-totalité d'entre eux en apprentissage. S'ils ne suivent pas la formation en apprentissage, ils devront impérativement effectuer un stage de deux mois minimum.

En M2, les cours ont lieu sur différents sites de l'Université Paris Cité : le site de Malakoff, le campus Saint Germain des Près ou encore la faculté de pharmacie.

Volume horaire : 510h maximum en M1 et 400h en M2 (hors stage, apprentissage et mémoire).

STAGE

Stage : Optionnel

Durée du stage : Facultatif en Master 1 (300 heures) (voir les UE) Si le stage est choisi en Master 2, sa durée minimale est de 2 mois.

Stages et projets tutorés :
En M1 : stage en droit de la santé

En M2 : le stage doit impérativement être en lien avec le domaine des produits de santé.

Admission

En 1ère année : étudiants très motivés ayant validé une licence de droit (ou titulaires d'un diplôme équivalent) avec de très bons résultats

En 2ème année :

* étudiants ayant validé la 1ère année du master droit des industries des produits de santé
* étudiants très motivés ayant validé une 1ère année de master de droit (ou titulaires d'un diplôme équivalent) et souhaitant se réorienter en droit des industries des produits de santé
* étudiants ayant déjà obtenu un master 2, plus généraliste, en droit(par exp en droit des affaires, en droit européen, en droit de la concurrence, en droit de la propriété industrielle…) et souhaitant se spécialiser en droit des produits de santé.
* étudiants en pharmacie ou médecine

PRÉ-REQUIS

En Master 1 = Licence Droit ou équivalent ou validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE), selon les textes et procédures en vigueur.

En Master 2 = Master 1 Droit ou équivalent ou validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE), selon les textes et procédures en vigueur.

Nous accueillons également en deuxième année de master des étudiants en pharmacie (6ème année) ou en médecine.

Droits de scolarité :
Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 25 juin 2025

ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Après le Master 1 validé : Possibilité d'intégrer le Master 2 DIPS ou un autre Master 2.

Après la validation du Master 2 : les étudiants peuvent notamment souhaiter s'orienter dans le secteur de la recherche afin de réaliser une thèse de doctorat en droit pharmaceutique.

PASSERELLE

En Master 1 : Il existe des passerelles au sein des différents masters de Droit de l'Université Paris Cité permettant à un étudiant ayant réalisé un master 1 dans un autre parcours ou dans une autre Mention de *pouvoir candidater* dans les parcours des masters 2 Droit de la santé.

En Master 2 : Fin du cursus ou, le cas échéant, candidature à un autre Master 2 Droit ou à une autre formation (niveau master 1 ou master 2, selon le cas).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le détenteur de ce diplôme pourra travailler dans tous les secteurs concernés par la santé qu'ils soient publics ou privés.

Types d'emplois envisageables (à titre indicatif) :

* Responsable juridique dans un établissement pharmaceutique, agro-alimentaire ou cosmétique
* Avocat spécialisé en Life Science/Droit de la santé (après obtention du CAPA)
* Juriste (dans des agences sanitaires, établissements de santé, institutions de santé, cabinets de conseils…)
* Chargé d'affaires réglementaires
* Enseignant-chercheur

Contacts

Contact administratif
01 76 53 44 21
scolarite.master.deg@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé
BAC +5 (niveau 7)

ECTS
120

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Apprenti - Alternant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience
Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 25 juin 2025

Capacité d'accueil

En Master 1 : 15 étudiantsEn Master 2 : 20 étudiants

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves, Campus Saint Germain des Prés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 25 juin 2025